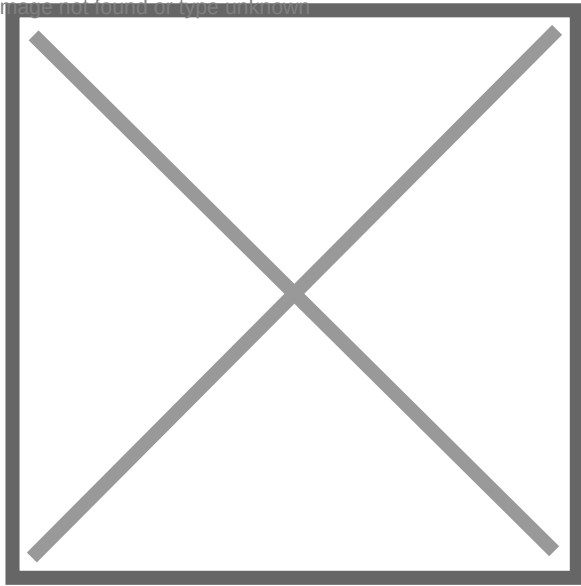


Image not found or type unknown



Mes enfants cotoient un rottweiler

Par **Sel**, le **20/07/2011** à **10:46**

Bonjour,rrnrnJe suis divorcée et j'ai la garde de mes 2 enfants, de 6 et 5 ans.rrnrnLeur père a un droit de visite 1 weekend sur 2, et la moitié des vacances. Il ne travaille pas depuis longtemps, et donc je ne perçois pas de pension alimentaire.rrnrnSon domicile officiel se situe chez sa mère, or en réalité, cela fait 2 ans qu'il vit chez son amie.rrnrnLors de chacun de ses droits de visite, il n'héberge pas nos enfants chez lui (car son amie a déjà 2 enfants, et il n'y a pas assez de place pour les miens), mais il les laisse tous les week-end et vacances chez sa mère. Il ne les voit que durant les repas du midi, puis repars chez lui.rrnrnJe ne trouve pas cette situation normale, mais elle ne me dérangerait pas vraiment sans ce détail qui m'angoisse : les enfants vivent chez cette femme avec un Rottweiler de 8 ans, 40kg. rnrnDe plus, cette femme vit seule, à 67 ans, a été en incapacité de travail, car effectivement elle a du mal à se déplacer. rnrnJe me demande comment cette femme peut gérer seule une cohabitation en toute sécurité avec 2 enfants turbulents, un Rottweiler, et ses problèmes de santé..rrnrnMes enfants ne veulent plus y retourner. Pour ma part, je ne souhaite pas leur enlever mes enfants. Mais que puis-je faire ?rrnrnJe vous remercie.